

L'évaluation des enjeux, la prévention en action

Groupama vous aide à maîtriser le risque routier dans votre commune

Aujourd'hui, les missions et les implications des collectivités évoluent. Elles doivent faire face à diverses responsabilités de plus en plus complexes ainsi qu'à de nombreux risques, comme le risque routier, et plus particulièrement aux accidents de la circulation des agents de la collectivité.

Anticiper les accidents est donc un enjeu majeur pour les collectivités : non seulement ils impactent le budget par des coûts directs (cotisations d'assurances...) **et indirects** (coûts administratifs, immobilisation du conducteur et/ou du véhicule, franchises, perturbation des services...), mais ils engagent aussi la responsabilité pénale des dirigeants.

C'est pourquoi Groupama vous propose des solutions pour anticiper les risques routiers et prévenir les accidents, en adoptant une politique de prévention active qui vous permettra de réduire significativement les coûts induits.

→ Un constat édifiant

Si le comportement du conducteur est à l'origine des accidents dans 92 % des cas, d'autres facteurs ont un impact direct sur les accidents de la circulation survenant dans votre commune :

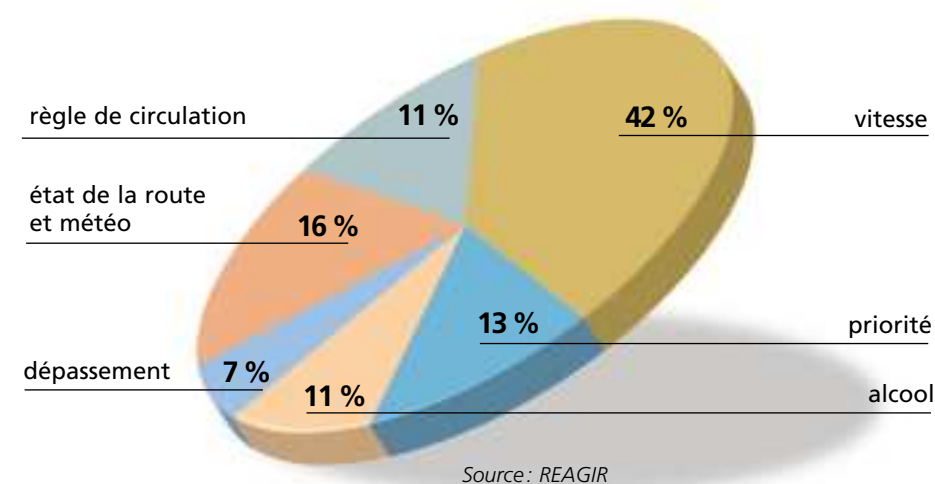
- **le véhicule** : entretien du parc, véhicule non adapté à la mission...
- **l'environnement** : météo, infrastructure, trafic...
- **l'organisation des missions** : délais de livraison irréalistes, itinéraires non préparés...



*Vous avez une question sur la gestion
de vos risques ?*

*Votre conseiller Groupama est à votre disposition
pour vous conseiller et vous proposer
les solutions de prévention efficaces
pour votre commune.*

RÉPARTITION DES ACCIDENTS PAR CAUSE



Les accidents de la route survenant lors de déplacements professionnels sont à l'origine de :

- **65 % des accidents mortels du travail**
- **25 % des accidents avec incapacité permanente**

Source : CNAM

Caisse Régionale des Assurances Mutuelles Agricoles - Entreprise régie par le Code des assurances • 09/2005 • Réf. 1001402 • Document non contractuel



La démarche "Prévention" Groupama
pour maîtriser le risque routier
dans votre commune.

Prévoir, c'est maîtriser les risques.

www.groupama.fr



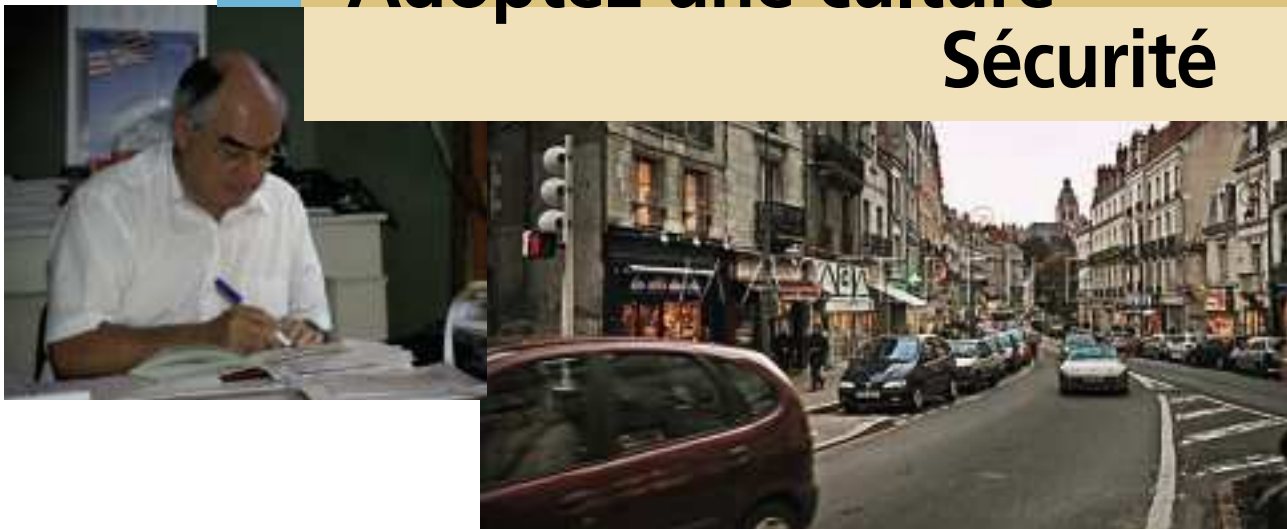
Donnons à la vie toutes ses chances.



Donnons à la vie toutes ses chances.

COLLECTIVITÉS
FLOTTES AUTOMOBILES

Adoptez une culture Sécurité



Le manque de temps, les contraintes liées à l'activité ou les missions placent trop souvent la prévention en marge de la politique des collectivités.

➔ **Groupama vous propose d'intégrer la gestion des risques dans votre management global et de vous accompagner dans la mise en place d'un Plan de Prévention personnalisé.**

La démarche de prévention implique une étroite collaboration dans le temps. La qualité du partenariat entre vos collaborateurs et nos ingénieurs renforce l'efficacité des préconisations.

L'ensemble des acteurs est impliqué dans la démarche : initiée par la direction, relayée par l'encadrement, elle est démultipliée jusqu'aux conducteurs.

La formation des personnes-relais est essentielle pour déployer les actions et la communication.



Impliquez-vous dans la prévention.

Découvrez la démarche Prévention Groupama



La prévention consiste à anticiper les risques : après évaluation des accidents (nombre, gravité, fréquence), le Plan de Prévention permet de mettre en place des mesures adaptées pour y remédier.

➔ **Ce Plan se déploie suivant 4 étapes :**

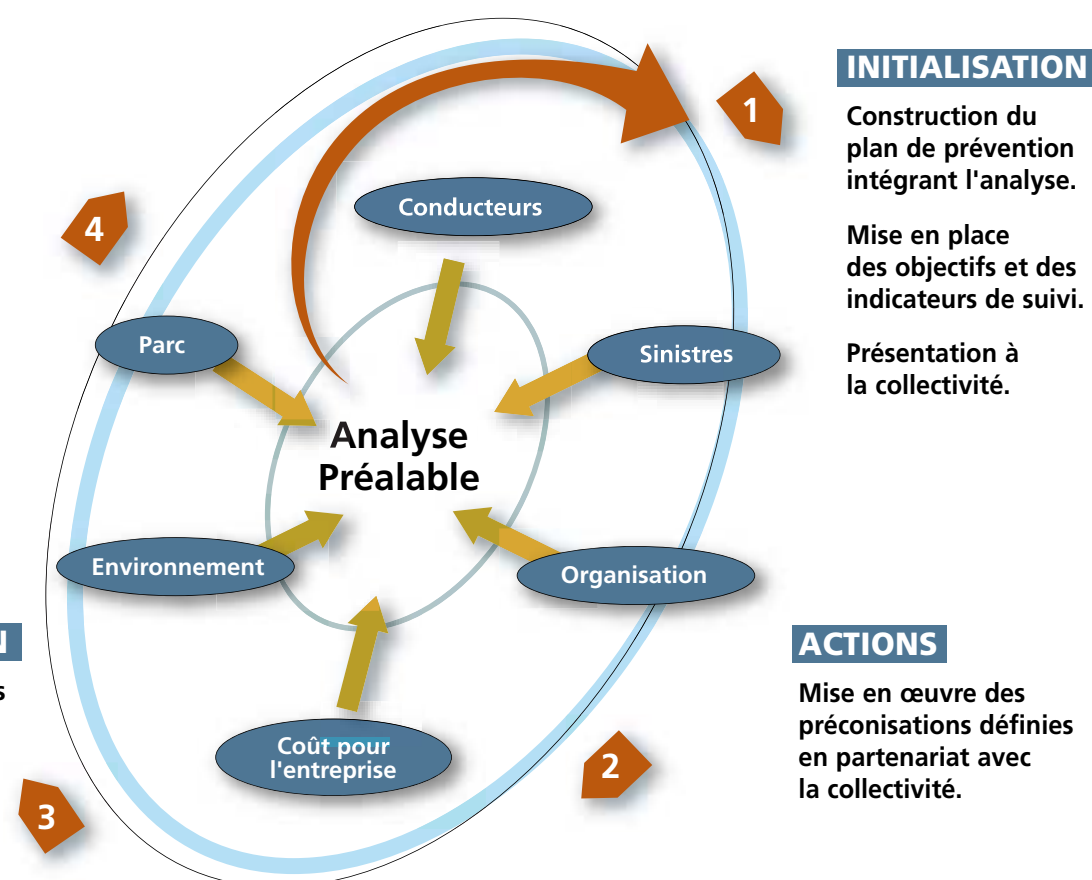
- **Identifier les dysfonctionnements**, matériels, systèmes, humains et rechercher les mesures correctrices en termes d'équipement, d'organisation ou de formation.
- **Définir un plan de progrès et fixer des objectifs** clairement établis, et acceptés.
- **Communiquer** sur les thèmes de la permanence du risque et sensibiliser les conducteurs aux conséquences d'un comportement à risques pour eux-mêmes comme pour la collectivité.
- **Intégrer le critère «Sécurité»**, comme celui de « Qualité » dans les éléments d'appréciation, de jugement ou de récompense du personnel et, plus largement, dans le management global de la collectivité.

EVALUATION

Suivi et contrôle des résultats.
Evolution du système dans un processus d'amélioration continu.

COMMUNICATION

Informations régulières sur la sinistralité et la réglementation.



Une démarche de prévention, pertinente et efficace, conduit à une baisse significative du nombre des accidents.

Contactez notre Service Ingénierie Prévention Auto



Le Service Ingénierie Prévention Auto contribue à la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions simples dans votre commune :

- ➔ **sensibilisation**
- ➔ **information**
- ➔ **communication**

Ces actions permettent dans tous les cas d'obtenir un premier niveau d'amélioration de la sinistralité.

➔ **Le Plan de Prévention comprend :**

- **L'annonce au personnel** de la volonté de la Direction de maîtriser son risque automobile par l'envoi d'une lettre aux conducteurs expliquant les motivations de la collectivité et les modalités de mise en œuvre.
- **Le suivi de la sinistralité** par la mise en place de procédures d'enregistrement, l'élaboration de fiches sinistres ou de rapports d'accidents. Groupama a ainsi mis au point un **logiciel d'analyse unique, GROUPAMAPREV**, spécialement conçu et adapté aux risques des flottes automobiles permettant notamment :
 - l'analyse des causes et la recherche de solutions,
 - la réalisation de documents de synthèse et de communication.
- **Des fiches d'information ou de sensibilisation** envoyées périodiquement aux conducteurs pour les accompagner dans une dynamique à long terme (ex : situation ou évolution de la sinistralité de l'entreprise, circonstances sinistres répétitives, informations générales sur la sécurité, actualités du code de la route...).
- **Des réunions de conducteurs** portant sur différentes thématiques comme la sinistralité, les modes d'évitabilité, le constat amiable, les marchandises transportées, l'échange d'expériences...
- **L'animation** par l'organisation de challenges internes ou de concours liés à la démarche Prévention, permettant de classer et de récompenser les conducteurs sur des **objectifs Qualité et Sécurité**.

Intégrer la gestion des risques dans votre management global.



COLLECTIVITÉS

FLOTTES AUTOMOBILES



La démarche "Prévention" Groupama
pour maîtriser le risque routier
dans votre commune.



Donnons à la vie toutes ses chances.